

Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE)

Le secret bancaire en question pour les dix ans de l'ILCE

L'Institut de lutte contre la criminalité économique a marqué d'une pierre blanche ses dix ans d'existence au travers d'un colloque consacré aux réalités juridiques du secret bancaire. Une dizaine de spécialistes suisses et européens se sont exprimés face à un parterre composé d'une centaine de conseillers d'entreprises, de responsables compliance, de membres des autorités de régulation et de diplomates.

Le secret bancaire est, depuis plusieurs mois, au cœur de l'actualité politique et économique de notre pays et sa mort a été annoncée à plusieurs reprises. Qu'en est-il en réalité? L'ILCE a approfondi cette thématique dans un cadre scientifique pluridisciplinaire, en la plaçant dans une perspective comparative et en faisant le point sur une situation en constante évolution.

Onze conférences thématiques

Onze conférences, données par des praticiens connus et reconnus, ont été données face à un public d'intermédiaires financiers, de banquiers, d'avocats, de notaires, de fiduciaires, de fiscalistes, de consultants, de conseillers d'entreprises ou de particuliers.

Les responsables compliance, les membres des autorités de régulation, les politiciens, les diplomates, les journalistes et les étudiants ont également fait partie de l'auditoire.

Cette journée a permis aux participants du colloque de connaître les fondements juridiques actuels du secret bancaire et de découvrir à quel point le secret bancaire résiste aux procédures en matière d'impôts directs et indirects. Ont également été abordés les effets des conventions de double imposition et des traités fiscaux sur ledit secret ainsi que la place des secrets professionnels dans les nouveaux codes suisses de procédure civile et pénale.

Dix ans d'existence de l'ILCE

Depuis 2001, 115 spécialistes en lutte contre la criminalité économique ont été formés par l'Institut de lutte contre la criminalité économique, rattaché à la HEG Arc.

«A ceux-ci s'ajoutent tous les magistrats, juristes et collaborateurs du domaine judiciaire formés par l'Ecole romande de la magistrature pénale et l'Ecole romande en administration judiciaire, ainsi que les centaines de participants fréquentant les divers colloques organisés par l'Institut de lutte contre la criminalité économique», relève Isabelle Augsburger-Bucheli, doyenne et fondatrice de l'ILCE.

L'ILCE mène également des activités de recherche fondamentale et appliquée. Il a présenté aujourd'hui une base de données consacrée au blanchiment d'argent et de criminalité économique (*Data Base of Economic Crime and Money Laundering*).

L'ILCE publie enfin régulièrement le résultat de ses travaux, dans différentes revues suisses et internationales et dans sa propre collection, *Les Actes de l'ILCE* aux Editions L'Harmattan (Paris) et Schulthess Editions Romandes (Genève, Zurich, Bâle).

Le 4^{ème} volume de cette collection a d'ailleurs été présenté et verni à l'occasion du colloque sur le secret bancaire.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Isabelle Augsburger-Bucheli
Doyenne de l'ILCE
Tél. +41 32 930 20 10 • isabelle.augsburger@he-arc.ch

Fabienne Courvoisier
Chargée de communication de la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 20 58 • fabienne.courvoisier@he-arc.ch

Neuchâtel, le 21 octobre 2010

Les sites Internet www.heg-arc.ch, www.ilce.ch et www.erm.ch donnent de plus amples informations sur les activités de la HEG Arc, de l'ILCE et de l'ERMP.